

LE PUBLICISTE.

DUODI 29 Vendémiaire, an IX.



ITALIE.

De Gènes, le 24 septembre (2 vendémiaire).

Le règlement publié par le général Mesnard, pour l'organisation de la troupe nationale ligurienne, a été contrarié par un décret de la commission extraordinaire de gouvernement, dans lequel on n'approuve pas quelques articles de ce règlement. Ce conflit d'autorité a donné lieu à quelques troubles qui ont menacé un moment notre tranquillité. Le général Mesnard a écrit en conséquence à la commission une lettre qui est terminée ainsi :

« Vous défendez aux officiers d'obéir ! On leur fait croire qu'en les réformant je veux les priver de leur solde ; on calomnie mes intentions ; on leur dit qu'on veut les tromper. Les officiers eux-mêmes sont convaincus qu'ils étoient en trop grand nombre pour si peu de soldats. En réorganisant les troupes de manière à les rendre utiles, je n'ai eu l'intention ni le droit, ni le pouvoir de réformer ces braves officiers, ni de leur ôter leur solde. Qu'ils se présentent à moi, Ceux qui ont servi la liberté, & ont été unis à l'armée française, seront employés dans les places de mon commandement »

« Je vous déclare, citoyens, que personne plus que moi ne respecte votre liberté & votre indépendance ; mais pardessus tout, je suis esclave de mon devoir, de la sûreté & de la tranquillité de Gènes, & de l'exécution des ordres supérieurs ».

De Brescia, le 29 septembre (7 vendémiaire).

Nous avons ici trente-cinq généraux. A l'arrivée du courrier qui apporta la nouvelle de la prolongation de l'armistice, le général Brune tint un grand conseil de guerre, à la suite duquel il alla visiter toute la ligne. L'armée est superbe, bien vêtue, bien nourrie & bien disposée. A son retour, il fut invité par les autorités constituées à un banquet, où l'on porta les santés du premier consul, de la liberté de l'Italie, & de l'union de la république cisalpine avec la république française. Les différentes divisions ont ensuite subi quelques changemens dans leurs positions.

Ceux qu'on vient d'introduire dans nos autorités de Milan, n'ont pas obtenu l'assentiment de tous les républicains, surtout de ceux qui, n'étant pas du nombre des élus, ont cru voir parmi leurs heureux concurrents des noms de quelques apostats de la liberté.

HONGRIE.

De Semlin, le 25 septembre (5^e complémentaire).

Les pachas de Bosnie ont reçu de la Porte l'ordre de marcher contre Passwan-Oglou avec toutes leurs forces, & de se concerter avec le gouverneur de Belgrade. D'un autre côté, le pacha de Janina a, dit-on, envoyé à Passwan-Oglou un renfort de 6 mille hommes : on ne sait si au moins douter aujourd'hui qu'il n'existe entre les deux pachas

une intelligence très-active. Le pacha de Janina continue d'agiter les isles ex-vénitiennes ; & des lettres de Corfou, du 1^{er} août, portent que les isles de Céphalonie, de Zante, &c. se sont entièrement séparés du gouvernement établi provisoirement à Corfou, & se sont déclarés indépendants. Comme il n'y a à Corfou qu'une faible garnison russe, elle ne peut s'immiscer dans les affaires des autres isles. On ajoute que le nouveau plan de gouvernement, proposé pour les isles ex-vénitiennes, n'a pas encore reçu l'approbation de l'empereur de Russie, ni de la Porte ottomane. Ces isles sont livrées à la plus funeste anarchie, & les assassinats y sont devenus très-fréquens.

On annonce en ce moment qu'un corps de troupes détaché par le pacha de Belgrade, a attaqué, dans les villages aux environs de Nizza, divers petits détachemens que Passwan-Oglou avoit sur la Morava, & les a en partie égorgés, en partie mis en fuite. Trente hommes ont été conduits enchaînés à Belgrade : on ignore quel sort leur destine le pacha.

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 4 octobre (12 vendémiaire).

L'empereur a reçu maintenant les deux tiers du subsidé de 2 millions de livres sterling que lui paie l'Angleterre. L'électeur de Bavière a touché les trois quarts du sien ; & l'on parle d'un gros à-compte qui vient de lui être payé sur le nouveau traité de subsidés. D'où il résulte que l'Angleterre est déjà à couvert de plus de 2 millions sterling, sans compter ce qu'elle a payé au duc de Wurtemberg, à l'électeur de Mayence, au prince de Condé, aux émigrés suisses, &c.

D'Augsbourg, le 5 octobre (12 vendémiaire).

Il paroît que le changement survenu dans le ministère à Vienne, occasionnera quelques retards dans les négociations ; car les passe-ports que l'on attend de Paris pour M. le comte de Cobentzel, ne pourront guère arriver à Vienne que pour le 15 de ce mois. D'un autre côté, on dit que le général Moreau a répondu à M. de Lehrbach, que cela ne devoit pas empêcher M. de Cobentzel de se mettre en route, & qu'il se chargeoit de le conduire lui-même à Strasbourg, où il recevroit sûrement les passe-ports du premier consul.

On présume, d'après cela, que le général Moreau est allé à Ratisbonne, pour y attendre le négociateur autrichien ; & comme on sait que ce général ne s'arrêtera dans cette ville que du 6 au 8, on suppose que M. le comte Cobentzel y sera rendu pour ce jour-là.

L'archiduc Jean arriva le 27 septembre à Inspruck, accompagné du feld-zeuhmeister baron de Lauer & du colonel de Weinrotter. Le gouverneur comte de Bissing & les officiers allèrent présenter leurs hommages à S. A. R. avec beaucoup de solennité. Le 28, l'archiduc continua sa

route pour aller visiter les différens postes du Tyrol occidental & septentrional. Il a dû retourner, quelques jours après, par Inspruck, à son quartier général. On presse avec beaucoup d'activité, dans le Tyrol, l'armement des habitans qui ont montré jusqu'ici de l'indifférence pour la défense de leur pays, & l'on multiplie les proclamations, les promesses, les menaces, &c.

D'après les dernières lettres de la Hongrie, l'insurrection produira tout au plus 50 mille hommes d'infanterie, & 5 à 6 mille hommes de cavalerie; & ces troupes ne seront pas en état de se présenter devant l'ennemi, avant d'avoir été exercées au moins trois mois.

De Stutzgard, le 7 octobre (15 vendémiaire).

Le duc de Wurtemberg, qui a provoqué à Vienne un décret du conseil aulique contre les députés des autres états du cercle de Souabe, convoqués à Augsbourg par le général Moreau, comme étant une assemblée illégale qui disposoit arbitrairement des fonds des états & des sujets, n'a pu empêcher les états de son duché de montrer autant & même plus d'empressement & de ponctualité que les autres à acquitter la contribution de 6 millions imposés au duché par le général Moreau. C'est dans ce pays que les contributions en argent & en nature sont acquittées avec le plus d'exacritude.

De Francfort, le 7 octobre (15 vendémiaire).

Le général Augereau a été chargé de demander au sénat de Francfort le paiement de la contribution de 800,000 liv., qui avoit été imposée il y a deux mois. En conséquence, le sénat s'occupe des mesures nécessaires pour l'acquiescement de cette somme. On croit que, du moment où la remise en aura été faite, les troupes françaises évacueront entièrement Francfort.

La prise de Malte a relevé les espérances de la faction anglaise en Allemagne; & les partisans secrets de la coalition se flattent de la voir renouer, par l'offre que, suivant eux, l'Angleterre ne manquera pas de faire de cette conquête à l'empereur de Russie. Mais c'est très-mal connoître & les Anglais & le système politique de l'Europe, que de croire les premiers capables de se dessaisir de cette île en faveur d'une puissance qui toutes les autres ont intérêt d'écartier de la Méditerranée. Loin donc de devenir un point de réunion entre les ennemis de la France, il est très-vraisemblable que l'île de Malte sera, au contraire, une nouvelle pomme de discorde qui influera certainement sur les déterminations ultérieures des puissances maritimes; & la France pourra, par événement, retirer de sa perte plus d'avantages que sa possession ne lui en eût procurés.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Bâle, le 7 octobre (15 vendémiaire).

La tranquillité n'est point encore rétablie dans notre canton. Les paysans s'obstinent dans leur refus de payer les dîmes & les droits féodaux, & paroissent vouloir opposer de la résistance aux troupes qui s'avancent vers eux. Ils sont armés, arrêtent tous les passans & les voyageurs, examinent leurs passe-ports, & les questionnent sur le but de leur voyage.

Notre ville vient de perdre un savant botaniste, le cit. Lachenal, mort d'une attaque d'apoplexie. Il avoit rassemblé une bibliothèque nombreuse, dont une collection précieuse

de livres de botanique & d'histoire naturelle faisoit partie. De son vivant, il l'avoit déjà donnée à l'université pour la rendre publique. Les citons Hermann, à Strasbourg; & Lachenal, à Bâle, tous deux botanistes célèbres, sont morts le même jour.

Hermann étoit en outre un anatomiste célèbre; son ouvrage, sur les affinités animales, l'a placé très-près des Perraut, des Daubenton, des Vicq-d'Azyr, de ces savans qui, ayant autant de philosophie que de science, ont voulu étudier le physique de l'homme dans celui des animaux.

La mort d'Hermann laisse un grand vide dans l'école de santé de Strasbourg. Son caractère lui étoit aussi utile que ses lumières; & au travers des dissentions qui existent entre les médecins allemande & française, personne n'étoit plus propre que lui à proposer & à faire accueillir, sinon l'olivier de la paix, du moins une discussion purement scientifique, & qui, quoiqu'inutile aux combattans de chaque parti; sert toujours à éclairer les jeunes gens.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Nanci, le 16 vendémiaire.

Le corps d'officiers des prisonniers russes, avant de sortir de cette ville, a fait visite & témoigné sa reconnaissance au général de la 4^e. division militaire. Ce qui restoit de ces prisonniers est parti hier.

On a trouvé dans nos environs, à Villers-les-Nanci, une mine de charbon de terre, dont on espère tirer grand parti.

Les dépôts de remonte, ainsi que les petits dépôts militaires, ont quitté Lunéville. Le général Clarke ne néglige rien pour accélérer les préparatifs du congrès.

De Paris, le 21 vendémiaire.

L'aventure du sénateur Clément-de-Ris est enfin éclaircie & terminée. Les brigands qui l'avoient enlevé de chez lui, après lui avoir fait faire de longs détours, l'avoient ramené à une lieue de sa propre maison, dans un endroit où il étoit étroitement resserré & gardé à vue. On sait que ces brigands avoient écrit à M^{me}. Clément-de-Ris que moyennement 50,000 francs on lui rendroit son mari, mais que la moindre démarche de sa part pour mettre le gouvernement à la poursuite des ravisseurs, coûteroit la vie au prisonnier. Le ministre de la police, instruit de tous les détails, & voulant concilier avec la sûreté publique celle des malheureuses victimes de cet abominable complot, a rempli ce double but avec autant d'activité que de prudence. Des agens aussi intelligens que déterminés ont été envoyés sur les lieux; ils se sont saisis de celui qui avoit eu l'audace de venir chez M^{me}. Clément-de-Ris pour recevoir les 50 mille francs. Par son moyen, ils ont découvert l'asyle du mari; & après un combat très-vif avec les ravisseurs, le citoyen Clément-de-Ris fut retrouvé & rendu à sa femme. Nous ne soumes pas assez sûrs des détails de cette expédition pour les donner avec exactitude; nous attendons le rapport officiel pour en rendre compte.

La fête du premier vendémiaire, que les ennemis de la chose publique attendoient comme l'époque de son désastre, a été par-tout, au contraire, l'image & la preuve de son triomphe. Par-tout on l'a célébrée avec un enthousiasme inconnu dans les cérémonies précédentes; par-tout les préfets ont parlé le langage du sentiment, en rattachant à la mémorable journée du 18 brumaire & les victoires de nos

armées, & le salut de l'intérieur. Leurs discours, roulant sur le même sujet, n'ont du varier que dans les formes; tous sont recommandables au fond par les idées de justice, de sagesse, de modération & de reconnaissance qu'ils font valoir; quelques-uns le sont encore par l'éclat du style, & par cette heureuse précision qui ne dit que ce qu'il faut dire, & le dit comme il faut le dire. Parmi ces derniers, nous avons remarqué & nous citerons celui du préfet de la Seine-Inférieure. Il ne se contente pas d'exposer les faits, il les explique; il ne les explique ni par des rapprochemens minutieux, ni par des calculs ordinaires, mais à grands traits, par leur cause, par leur enchaînement, par le caractère de leurs auteurs: « Huit années d'expérience, dit-il, ont décrédité pour nous les mots de *hasard* & de *fortune*; & le secret des miracles dont nous sommes témoins est tout entier dans une forme de gouvernement qui a tiré le peuple français des langueurs de la décrépitude, pour l'élever à la vigueur de la jeunesse. . . . » Nous voudrions pouvoir citer plusieurs morceaux de ce discours éloquent; mais il faudroit le morceler, & nous romprions l'enchaînement des idées qui font une partie de son effet. Il faut le lire tout entier, & la tâche que nous avons l'air d'imposer n'en est pas une.

— Le préfet du département de l'Oise vient de donner dans la feuille de ce département des détails curieux sur les médailles qu'en y a découvertes, & dont nous avons parlé à l'occasion de la fête donnée aux envoyés des Etats-Unis, à Mofontaine.

On évalue la valeur matérielle de cette découverte à 400 mille francs: leur valeur relative est incalculable.

Une des plus belles médailles que j'ai vues, dit le préfet, est un *Perinax*. Il a dans ses traits la force d'un soldat, la majesté d'un prince, & la gravité d'un philosophe. Elle est parfaitement conservée.

Rien de fini, d'élégant, comme une *Faustine la jeune*.

Un *Commode* monté sur un coursier qui s'élance & menace d'écraser un léopard, est d'une hardiesse & d'une conception admirable, quoique le dessein n'en soit pas aussi fini que celui de quelques autres médailles.

Un *Divus Antonius*, plein de bonté, de gravité, de philosophie.

Un *beau Trajan*; au revers le Phénix.

Un *Adrien debout*, donnant la main à l'Espagne à genoux.

Un *Galba*, tête forte & à grand caractère.

Les *Antonins*, les *Adriens* & les *Faustines* sont très-multipliés dans ce prodigieux amas de médailles. On y trouve de plus une galère à six rangs de rames, &c. Il paroît qu'elles ont été déposées en terre à deux époques différentes, les unes moins bien conservées sous le troisième consulat d'Adrien, les autres sous Geta, &c. &c.

— Le général Lecombe est à Paris depuis deux jours, parfaitement rétabli de sa maladie. On a pu observer que la plupart de nos généraux ont profité de l'armistice, soit pour venir à Paris admirer avec nous les rouages & le jeu de cette belle machine qui assure la tranquillité de la république, soit pour aller jouir, dans le sein de leur famille, & d'un repos nécessaire à leur santé, & des épanchemens si doux de l'amitié.

— Les administrateurs du Prytanée français viennent de publier le règlement arrêté par le ministre de l'intérieur, pour les collèges de Paris, de Saint-Cyr & de Compiègne,

dépendant du Prytanée. Ils y ont joint une adresse aux pères de famille; ils y développent les grandes vues & les intentions paternelles du gouvernement dans ces magnifiques établissemens, dont bientôt Fontainebleau, Bruxelles, Lyon, &c. vont également jouir; ils y détaillent le mode d'instruction que l'on y suivra, les différens genres d'étude auxquels seront soumis les enfans, l'espece de surveillance que l'on exercera sur eux, &c. Tel est, disent-ils, l'esprit général des réglemens & des institutions qu'ils prescrivent, que les élèves trouveront dans les collèges du Prytanée des leçons de morale qu'ils mettront sans cesse en pratique; une instruction méthodique & variée; toutes les précautions & tous les exercices propres à conserver la santé & à former les bonnes habitudes du corps. Enfin tous y apprendront à remplir, dans toute leur étendue, leurs devoirs à l'égard de l'Être suprême, d'eux-mêmes, de leurs semblables & de la patrie.

— La société de médecine tiendra le 23 de ce mois, à midi précis, une séance publique pour l'ouverture des cours de cette année & la distribution des prix de son école pratique.

— Les citoyens Visconti & Dusourny sont revenus du voyage qu'ils ont fait à Richelieu, par ordre du ministre de l'intérieur, pour examiner si, parmi les statues que le cardinal de Richelieu avoit rassemblées dans son château, il y en avoit d'assez belles pour figurer parmi celles du musée français. Sur soixante qu'ils y ont trouvées, on assure qu'ils en ont jugé vingt dignes de cet honneur. Ainsi, remarque un journaliste, celui qui sut abaisser la maison d'Autriche, détruire la féodalité, donner aux gens de lettres le sentiment de leurs forces, &c., se connoissoit en beaux arts & les protégeoit.

— Le citoyen Micant de la Vieuville raconte le trait suivant: Je passois par la place Vendôme; un enfant de dix à onze ans me demande l'aumône d'un ton si touchant, que j'en fus ému. Je lui donnai quelque monnaie & l'invitai à venir me voir. Voici ce que j'ai appris de lui:

Son père, nommé Fêchelle, étoit employé dans les subsistances. Un billet qu'il avoit reçu en paiement & qu'il passa à un autre, n'ayant point été acquitté, il fut mis à la Force. Il en sortit malade, sans place & sans ressource. Ses enfans mardoient le soir pour le faire vivre. Un soir, continue-t-il, je reçus douze sols d'un monsieur portant lunette, qui me demanda mon nom & ma demeure; il vit ma mère & mes sœurs, les interrogea sur leur situation & leur remit une pièce de 24 francs. Le lendemain un chirurgien étranger vint voir mon père, & remit 100 francs à maman. Ces secours nous rendirent la joie & la santé; ils venoient de Lucien Bonaparte qui ne s'en tint pas là. Il fit obtenir une place aux barrières à mon père. Mais, hélas! cette bonne fortune fut la cause de notre plus grand malheur. Mon père, qui n'étoit pas encore bien rétabli, en fut si transporté, qu'il en mourut de joie. Depuis ce temps-là, nous sommes retombés dans la misère.

Le ministre, instruit de ces faits, ne les y laissera pas languir.

— Les fabricans de draps de Louviers préviennent le public que le prix des belles laines d'Espagne, qui sont la matière première de leurs draps, ayant augmenté, ils sont forcés d'augmenter proportionnellement les produits de leurs manufactures.

VARIÉTÉS.

Exemples & raisons de longévité.

On croit communément que, dans l'enfance du monde, ses habitans avoient une jeunesse plus brillante & plus longue, & jouissoient d'une force & d'une grandeur extraordinaires; & on s'autorise, pour le croire, & de la vie de patriarches, & des os gigantesques découverts dans le sein de la terre.

Mais l'esprit clairvoyant des physiciens n'a trouvé dans ces os que des os de quadrupèdes; & des théologiens éclairés ont démontré que la chronologie de ces tems-là étoit bien différente de la nôtre. Hensler a fait voir que l'année des premiers hommes, jusqu'au tems d'Abraham, ne durait qu'une saison (trois mois).

Il est donc plus que vraisemblable que l'âge du monde n'a eu jusqu'à présent aucune influence sensible sur l'âge de l'homme; & par conséquent l'homme vivant, comme vivoient les patriarches, pourroit parvenir à un âge aussi avancé; ce qui peut se prouver en parcourant la galerie des N-stors de tous les tems.

- Juifs. — Abraham, homme doué d'une ame forte & courageuse, vécut 175 ans.
- Son fils Isaac, ami du repos, vécut 180
- Joseph, grand philosophe & grand politique 110
- M. ise, homme de genie, parlant peu, agissant beaucoup, 120
- Grecs. — Epiménide, philosophe nomade & observateur, 157
- Le joyeux Anacréon 80
- L'orateur Gorgias 108
- Socrate, doué d'un naturel paisible & modeste 98
- Zénon, grand maître dans l'art des privations 100
- Romains. — Valerius-Corvinus, qui fut toujours heureux, 100
- Tullius, le temporisateur 90
- Caton, doué d'une ame inébranlable 92
- Plin nous apprend que du tems de Vespasien, il y avoit entre le Pô & les Appenins 124 hommes âgés de 100 ans & plus; c'est-à-dire, 57 de 110, 2 de 125, 4 de 137 & 5 de 140.

On voit par ces tablettes que la durée de la vie humaine étoit la même du tems de Moïse, des Grecs & des Romains; & s'il y avoit eu de la différence, elle ne seroit venue que de celle du climat ou du régime diététique. L'histoire moderne confirme cette observation.

En 1670 mourut, dans le comté d'York, Henri Jenkins, âgé de 169 ans. On voit, par les registres de la chancellerie qu'il avoit paru en justice & prêté serment pendant 140 ans.

En 1655 mourut, à Londres, Thomas Parre, âgé de 152 ans & 9 mois. Il avoit vécu sous neuf rois. Son arrière petite-fille est morte à Corcke, âgée de 103 ans.

En 1737 mourut, à Cornouailles, J Esingham, à l'âge de 141 ans. En 1772 mourut, en Danemarck, P. Drakemberg, à l'âge de 146 ans; à 111 ans il épousa une femme de 60 ans, & lui survécut; à l'âge de 130 ans, il devint amoureux d'une jeune personne & la demanda en mariage, sans succès.

En 1792 mourut, en Prusse, un soldat nommé Wittelsted, à l'âge de 112 ans. Il s'étoit trouvé à sept batailles rangées.

Antoine Fouish, laboureur du Limousin, mourut en 1770, à l'âge de 112 ans; il ne vivoit que de marrons & de bled de Turquie.

Joseph Surington mourut, à Bergen en Norvege, en 1797, à l'âge de 160 ans. Il avoit eu plusieurs femmes. Son fils aîné avoit 105 ans, & le plus jeune neuf.

Kaller, ayant rassemblé le plus grand nombre d'exemples de longévité, en a trouvé plus de mille de 100 à 110 ans; 60 de 110 à 220 ans; 29 de 120 à 130; 15 de 130 à 140; 6 de 140 à 160; un de 160.

La Suède, le Danemarck & l'Angleterre, sont les pays du monde où les hommes ont atteint dans ces derniers tems à une plus longue vieillesse. Il ne faut pas en conclure que le climat froid soit plus favorable à la vie; car en Islande & en Sibirie les hommes vont rarement jusqu'à l'âge de 60 ans.

L'homme vit plus long-tems dans les climats froids, & cela pour deux raisons; d'abord parce que la consommation de la vie est moins considérable, ensuite parce que le climat froid est en même tems celui de la modération. Toutefois il y a un milieu ici comme par-tout. Le froid excessif du Groënland est aussi contraire à la vie que les chaleurs extrêmes du Sénégal.

Une sage modération dans le climat, dans le gouvernement, dans les affaires, dans l'esprit, voilà le grand moyen de prolonger la vie. — Si on demande quel terme en général la nature a fixé à

celle de l'homme, je réponds que son organisation & ses facultés vitales pouvoient durer dans le principe & agir pendant 200 ans. Mais aujourd'hui que nous portons la peine du luxe, des excès & des malheurs de nos pères, l'homme n'apporte gueres en venant au monde qu'un fonds de vie de 100 à 110 ans. La mort qui arrive avant cet âge est une mort artificielle.

Quant à la constitution physique & morale de l'homme destiné à vivre long-tems, voici ce que l'expérience a recueilli.

Cet homme doit être de taille moyenne, bien proportionnée, peu de couleurs, cheveux châtain, tête plus grosse que petite, veines fortes, épaules arrondies, poitrine large, voix mâle, sens exquis, pouls lent & uniforme, estomach excellent, appétit ouvert, aimant la table sans trop se livrer à ses plaisirs, mangeant lentement, ayant rarement soif; une soif ardente est signe d'une consommation rapide; front seré, œil vif, bouche souriante, cœur accessible à l'amour, à l'espérance, à la joie, mais inaccessible à la haine, à la colère & à l'envie; aimant l'occupation, les méditations, les rêveries agréables; optimiste dans la force du terme, ami de la nature & du bonheur domestique, sans ambition, sans avarice, sans iniquité; un homme ainsi constitué vivra de 110 à 140 ans.

Extrait de l'Art de prolonger la vie, traduit de l'allemand de Guillaume Huteland; un vol. in-8°. Prix, 5 fr. 60 cent., & 4 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Deroy, Libraire, rue Hauteville, n°. 54. Ouvrage rempli d'observations neuves & judicieuses, mais noyées dans un Océan de paroles.

Bourse du 21 vendémiaire.

Amsterdam	Rente provis.	73 f. 15 c.
Idem cour.	Tiers cons.	56 fr. 75 c.
Hamb.	Bons	9 f. 72 c.
Madrid. 4 fr. 90 c. le billet.	Bons d'arrér.	86 fr. 75 c.
Madrid effect.	Bons pour l'an 8.	91 f. 75 c.
Cadix	Syndicat	82 fr. 50 c.
Cadix effect.	Coupores	81 fr. 50 c.
Gènes effect.	Caisse des rentiers	23 fr.
Livourne	Or fin	104 f. 45 c.
Bâle	Ling d'arg.	50 f. 55 c.
	Portugaise	94 f. 50 c.
	Riastre	5 f. 55 c.
Lyon	Quadruple	78 f. 75 c.
Marseille	Ducat d'Holl.	11 f. 40 c.
Bordeaux	Guinée	25 f. 25 c.
Montpellier		

Café Martinique, 2 fr. 50 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 cent. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompe anglais, 1 fr. 62 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinade, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 0 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 90 à 1 fr. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 25 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 5 fr. 00 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 75 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 20 c. — Huile d'olive, 1 fr. 40 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 525 fr. — Cognac 22 deg., 240 fr. — Montpellier, 22 deg., 225 fr. — Potasse d'Amérique, 35 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 20 c.

Arundel et Henriette, ou les Aventures de deux Orphelins, roman traduit de l'anglais de Henriette Lee, par Mathieu Christophe, vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 cent. & 2 fr. franc de port. A Paris, chez Lau sans jeune, rue Saint-Jacques, n°. 52.

Dans ce roman, la vertu malheureuse est toujours aux prises avec le vice heureux, & toujours plus aimable. Il n'est personne qui ne préfère d'être Arundel ou Henriette pauvre & méconnue, plutôt que Lindsey ou Louisa Heureux, légers & insouciens. Le style du traducteur est coulant & facile.